



Bulletin des délibérations

Réunion du Comité Syndical
du 21-12-2010 - 17h30

L'An Deux Mil Dix, le 21 Décembre, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Chinon, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE J.P.

Date de convocation du Comité : 06.12.2010

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77 - **Membres votants :** 43

Secrétaire de séance : M. HOLLEBEKE Alain

1) Approbation des comptes rendus des réunions du Comité Syndical du 18.10.2010 et du 26.10.2010

Aucune remarque n'est apportée quant aux comptes rendus des réunions du Comité Syndical du 18.10.2010 et du 26.10.2010.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

2) Indemnité de conseil du Receveur

Mme CHEMINOT Chantal, trésorier Principal du CHINON, a pris ses fonctions à compter du 01.09.2010. Aussi, il est proposé au Comité Syndical de prendre une délibération fixant le principe d'octroi de l'indemnité de conseil à Mme CHEMINOT Chantal à compter du 01.09.2010 et ceci conformément aux conditions d'attribution fixées dans l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, acceptent la proposition susvisée.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 29.12.2010

3) Plan d'élimination des déchets : Partenariat CHINONNAIS / SUD LOCHOIS

Prestations de transport pour la période du 01.07.2011 au 30.06.2014

. Des déchets ménagers recyclables et non recyclables du SMICTOM du SUD LOCHOIS

. Des mâchefers provenant du SMICTOM du CHINONNAIS

Passation d'un marché d'appel d'offres

Afin de poursuivre ce partenariat et dans un souci d'optimisation des prestations liées aux transports entre les sites de traitement, les deux collectivités territoriales, conformément à l'article 8 du Nouveau Code des Marchés Publics, proposent de constituer un groupement de commandes. Marché passé pour une durée de 3 ans.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical de se prononcer sur les points suivants

- passation de la convention constitutive du groupement
- lancement d'un marché d'appel d'offres ouvert pour les prestations liées au transport
- autorisation au Président pour signer le marché à intervenir et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

- désignation à bulletins secrets des membres à la Commission d'Appel d'Offres du groupement : 1 membre titulaire et 1 membre suppléant.

Prestations de traitement pour la période du 01.07.2011 au 30.06.2014 : Etablissement d'une nouvelle convention de partenariat et autorisation au Président pour signer ce documents

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer sur les points suivants :

- ✚ passation d'une nouvelle convention de partenariat pour une durée de 3 ans
- ✚ autorisation au Président pour signer ce document

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte l'ensemble des propositions susvisées.

En ce qui concerne les membres de la commission d'appel d'offres du groupement, sont élus à bulletins secrets

- ✚ M. BOUCHET Michel: membre titulaire (43 votants - 41 voix pour)
- ✚ M. DUVERGNE Jean Pierre : membre suppléant (43 votants - 41 voix pour)

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 29.12.2010

4) Tenue de séance au Comité Syndical : disposition en cas d'empêchement des délégués

Le règlement du SMICTOM stipule à l'article 7-2 « En cas d'empêchement, le délégué titulaire peut se faire remplacer au Comité Syndical par le suppléant sans qu'il soit nécessaire de lui donner procuration. »

Cet article 7.2 peut être actualisé de la façon suivante « En cas d'empêchement, le délégué titulaire peut se faire remplacer au Comité Syndical par le suppléant sans qu'il soit nécessaire de lui donner procuration. Si le délégué titulaire ne peut être remplacé par le suppléant lui-même empêché, il peut donner à un délégué de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un délégué ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. »

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte la proposition susvisée.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 29.12.2010

5) Convention SMICTOM du CHINONNAIS / OURRY pour la mise à disposition du terrain situé derrière le Centre de Tri

M. DUVERGNE expose que la Sté OURRY souhaite utiliser la parcelle de terrain du SMICTOM située derrière le Centre de Tri pour y stationner les bennes de réserve des déchèteries du SMICTOM à compter du 01.01.2011. La convention à établir serait d'une durée d'un an renouvelable jusqu'à 4 fois maximum.

Montant du loyer : 220 € HT/ mois ➔ tarif révisé annuellement

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte cette location de terrain et autorise le Président à signer une convention avec la Sté OURRY.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 29.12.2010

6) Déchèteries : apports des professionnels Tarifs 2011

Monsieur le Président propose d'examiner les prix pour les apports des professionnels en déchèteries

POUR MÉMOIRE : TARIFS 2010							
	Gravats	Ferrailles	Cartons	Déchets verts	Tout venant	Bois	Déchets spéciaux
	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / kg
Azay le Rideau	16,18	0	2,44	6,53	12,12	8,43	1,11
Chinon	16,18	0	1,23	5,83	12,28	6,97	1,11
Cinq Mars la Pile	16,18	0	1,65	6,53	11,51	-	1,11
La Roche Clermault	16,18	0	1,73	5,83	12,28	6,97	1,11
L'île Bouchard	11,68	0	2,09	6,53	12,68	7,22	1,11
Noyant de Touraine	11,68	0	3,00	7,25	12,52	7,84	1,11
Ports sur Vienne	11,68	0	3,46	7,25	12,12	-	1,11
Richelieu	11,68	0	3,02	6,53	12,28	-	1,11
Rivarennes	16,18	0	1,36	5,83	12,12	-	1,11
Saché	16,18	0	2,39	6,53	12,52	-	1,11
Savigny en Véron	16,18	0	1,73	5,83	12,28	4,50	1,11
PROPOSITIONS DE TARIFS POUR 2011							
	Gravats	Ferrailles	Cartons	Déchets verts	Tout venant	Bois	Déchets spéciaux
	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / kg
Azay le Rideau	16,18	0	2,56	6,53	12,12	8,43	1,11
Chinon	16,18	0	1,29	5,83	12,28	6,97	1,11
Cinq Mars la Pile	16,18	0	1,73	6,53	11,51	-	1,11
La Roche Clermault	16,18	0	1,81	5,83	12,28	6,97	1,11
L'île Bouchard	11,68	0	2,19	6,53	12,68	7,22	1,11
Noyant de Touraine	11,68	0	3,14	7,25	12,52	7,84	1,11
Ports sur Vienne	11,68	0	3,63	7,25	12,12	-	1,11
Richelieu	11,68	0	3,16	6,53	12,28	-	1,11
Rivarennes	16,18	0	1,43	5,83	12,12	-	1,11
Saché	16,18	0	2,50	6,53	12,52	-	1,11
Savigny en Véron	16,18	0	1,81	5,83	12,28	6,58	1,11

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, acceptent la proposition susvisée.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 29.12.2010

**Le Président
J.P. DUVERGNE**

LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 21.12.2010 - 17H30

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	Absents Excusés
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
AVOINE	Mme AGEN Sophie
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	Absents
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. PESCHER Patrick
BEAUMONT EN VERON	M. MAIRE Alain
BRASLOU ((C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme MILLION Nathalie
BRAYE SOUS FAYE ((C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme FERREIRA Marie-Noëlle
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. HURET Jean Claude
CANDES ST-MARTIN (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Absents
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. GUERIN André
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la F.)	M. DUVERGNE Jean Pierre
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la F.)	Absents
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la F.)	Absents Excusés
CINAIS (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE	Absents Excusés
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	M. GARAND Sébastien
COUZIERS (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. SALLARD Raynald
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	M. DUMONT Jacky
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M LEGROS Jean Jacques
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	M. BRISSEAU Daniel
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents Excusés
HUISMES	M. BARRAUD Jean François
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	M. LEMAIRE Hubert
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents Excusés
LANGEAIS	M. GERBIER André
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Absents
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents Excusés
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents Excusés
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël
MARCAY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. RODA José
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. MAURICE Claudy
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme BAYARD Martine
MAZIERES DE TOURAINE	Absents
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme SENNEGON Nathalie
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents Excusés
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Mme LACASTAIGNERATTE Josette
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BOUCHET Michel
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents Excusés
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme MORIN Françoise
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	M. LISSOIR Bruno
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	Mme MARTIN Daniel
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BASSEREAU Jean Louis
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents Excusés
RIVIERE (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la Forêt)	M. HOLLEBEKE Alain
LA ROCHE CLERMAULT (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Mme YVON Marinette
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
ST BENOIT LA FORET (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la Forêt)	Absents Excusés

STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Mme ALBERT Maryvonne
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. RABOIN Claude
SAVIGNY EN VERON	Mme VIGNERON Anne-Marie
SAZILLY(C.C. du Bouchardais)	Mme VERNA Michèle
SEUILLY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. RAMBAULT Bernard
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	Absents
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	M. BLAIS Robert
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
THIZAY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. ARRONDEAU Claude
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	M. TESTON Martial
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Absents
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. DOUCHET Didier
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents Excusés

Assistaient également

Services SMICTOM du CH :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme V. GUERTIN
- * Mme S. DAUCE

Absents Excusés

M. Y. BRESTESCHE – Président Honoraire

Nombre de membres en exercice : 77

Nombres présents : 43

Membres votants : 43

Secrétaire de séance : M. HOLLEBEKE Alain